

« JOURNEE DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES.
A L'ERE DU NUMERIQUE : QUEL DEVENIR POUR L'INDIVIDU,
SON IDENTITE, SA LIBERTE ?
CONSTATS, PERSPECTIVES ET REGARDS CROISES ».

Conférence-débat : « A l'ère du numérique : quel devenir pour
l'individu, son identité, sa liberté ? »

Jeudi 28 Janvier 2010 – 18h30

Ouverte au grand public
Amphithéâtre Huvelin - 15 Quai Claude Bernard

En relais à la journée européenne de la protection des données, l'Université Jean Moulin lance le 28 janvier 2010 la première édition de la « Journée de la protection des données personnelles ».

« **S'informer pour mieux protéger nos données personnelles et agir de façon responsable** », tel est le mot d'ordre de cette journée.

C'est ainsi que l'Université affirme sa volonté de s'investir dans la sensibilisation du grand public sur la protection de ses données personnelles.

La journée compte deux temps forts :

- ⊙ Une formation, réservée au personnel de l'Université, est programmée en matinée.
- ⊙ Une conférence-débat, ouverte au grand public se tiendra à 18h30 à l'Université Jean Moulin, Amphithéâtre Huvelin, 15, quai Claude Bernard.

Le thème de l'identité à l'ère du numérique sera abordé au travers d'une approche pluri-disciplinaire, en rassemblant des intervenants en philosophie, droit, sociologie et psychiatrie.

Cet événement est organisé par l'Université Jean Moulin et cinq étudiants du master « Management et Communication », de l'IAE de Lyon.

Contact étudiant : Elise TINCELIN - Etudiante en Master 2 Management et Communication - 06 24 51 43 67

Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr

Membre de l'UNIVERSITÉ DE LYON



UNE JOURNEE RELAIS A LA JOURNEE EUROPEENNE DE LA PROTECTION DES DONNEES

Le contexte européen

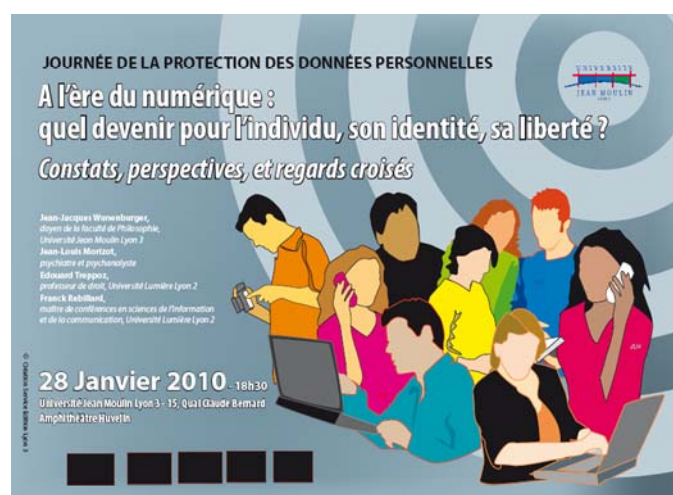
Créée en 2007 à l'initiative du conseil de l'Europe et avec le soutien de la commission européenne, la journée du 28 janvier a pour but de sensibiliser, d'informer et de responsabiliser les citoyens européens, en particulier les jeunes, quant à l'importance de la protection de leurs données personnelles et au respect de leurs libertés et droits fondamentaux. Cette journée représente, pour le grand public, l'occasion d'appréhender les différents types de données collectées quotidiennement et comprendre ses droits face à l'usage qui en est fait.

Pour les professionnels, cette journée représente la possibilité de s'informer sur les droits et devoirs des dirigeants et salariés quant à l'utilisation des données personnelles.

Cette journée est une opportunité donnée à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) de rappeler au grand public, au travers d'actions spécifiques, qu'il existe un droit concernant la limitation de la collecte des données et leur conservation.

La journée de la protection des données personnelles

Consciente des enjeux majeurs liés aux données personnelles, l'Université Jean Moulin souhaite porter à la connaissance du grand public les réflexions menées sur le sujet par ses chercheurs, et contribuer ainsi à une meilleure compréhension du monde dans lequel nous vivons. Dans ce cadre, une conférence-débat est organisée le 28 janvier 2010. Elle s'adresse tout particulièrement aux étudiants, qui pour la majeure partie d'entre eux, utilisent largement les nouvelles technologies et diffusent de nombreuses informations, que ce soit sur des blogs ou des réseaux sociaux, sans en mesurer pleinement les conséquences.



Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr

Programme détaillé de la journée

La journée de la protection des données se déroule dans les locaux de l'Université Jean Moulin.

⊙ 9h-12h

Formation consacrée au personnel de l'Université (Manufacture des Tabacs).

Cette session recoupe plusieurs objectifs > Informer sur l'exploitation de nos données, connaître nos droits, et mettre en œuvre les bonnes pratiques.

⊙ 18h30-20h

Conférence-débat ouverte au grand public

Journée de la protection des données personnelles

« A l'ère du numérique : quel devenir pour l'individu, son identité, sa liberté ? »

Constats, perspectives, et regards croisés

Jeudi 28 Janvier 2010

Amphithéâtre Huvelin – Quai Claude Bernard

En l'espace de quelques décennies, notre rapport à l'information a été profondément bouleversé. Internet, blogs, messagerie instantanée, réseaux sociaux...

Toutes ces nouvelles technologies nous permettent d'échanger plus d'informations, avec plus d'individus, et de plus en plus vite. Les jeunes générations en particulier usent et abusent parfois de ces nouvelles techniques, sans en mesurer pleinement les impacts. Certains exhibent leur vie privée, d'autres se créent une identité virtuelle. Les moyens de diffusion se multiplient, l'information prolifère... et tend à nous échapper.

Dans ce contexte tout à la fois grisant et angoissant, émerge alors une demande pour plus de protection et de contrôle.

A l'occasion de la 4^e Journée européenne de la protection des données, un philosophe, un sociologue, un juriste et un psychologue apporteront leur éclairage sur le sujet.

⊙ Intervenants

Jean-Jacques Wunenburger - professeur de philosophie, directeur de l'IRPhil, Université Jean Moulin Lyon 3

Edouard Treppoz - professeur de droit, Université Lumière Lyon 2

Franck Rebillard - maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Lumière Lyon 2

Jean-Louis Morizot - psychiatre, psychanalyste, professeur de psychiatrie

⊙ Partenaires



Et avec le soutien du conseil régional de Rhône-Alpes

Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr

Membre de l'UNIVERSITÉ DE LYON



INTERVIEW DE SOLENN HOUSSAY, « CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTES » A L'UNIVERSITE JEAN MOULIN

En juillet 2006, l'Université Jean Moulin a fait le choix de désigner un « correspondant Informatique et Libertés », en la personne de Solenn Houssay. Cette interlocutrice a pour mission de veiller à la bonne application de la loi dite « Informatique et Libertés » de 1978 et de traiter toute question relative aux données personnelles.

Par cette démarche, l'Université Jean Moulin a ainsi été parmi les premières universités françaises à affirmer son souci de la protection des données personnelles et de la vie privée.



Les étudiants : Solenn, quelle est votre fonction/rôle au sein de l'Université ? En quoi consiste exactement votre travail de correspondant Informatique et Libertés ?

Solenn Houssay : J'exerce ma fonction de correspondant Informatique et Libertés à 20%, le reste de mon temps de travail étant consacré à ma fonction principale de chargée de la sécurité des systèmes d'information.

En tant que correspondant Informatique et Libertés, mon rôle est de veiller à la bonne application de la loi « Informatique et Libertés » au sein de l'Université et de tenir le registre des traitements de données à caractère personnel. J'ai en particulier un rôle de conseil auprès des services de l'Université qui mettent en œuvre de tels traitements, ainsi qu'un rôle d'alerte auprès du Président, qui est, au sens de la loi « Informatique et Libertés », le responsable des traitements de données à caractère personnel.

Par ailleurs, je suis amenée à travailler en lien avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour des demandes de conseil ou l'accomplissement de certaines formalités.

Pouvez-vous nous parler plus précisément des Correspondants Informatique et Libertés ?

La désignation d'un correspondant Informatique et Libertés est possible depuis la fin de l'année 2005. Elle est facultative, offerte à tout responsable de traitements (administration publique, entreprise privée, association, etc.) et constitue un moyen efficace de veiller à la bonne application, dans l'organisme, de la loi « Informatique et Libertés ».

La CNIL cite 6 bonnes raisons de désigner un correspondant Informatique et Libertés :

- ⊙ un vecteur de sécurité juridique ;
- ⊙ l'assurance d'un accès personnalisé aux services de la CNIL ;
- ⊙ une source de sécurité informatique ;
- ⊙ la preuve d'un engagement éthique et citoyen ;
- ⊙ un facteur de simplification des formalités administratives ;
- ⊙ un outil de valorisation du patrimoine informationnel.

Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr

Au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les correspondants Informatique et Libertés bénéficient des actions mises en œuvre dans le cadre du partenariat signé entre la CNIL et la Conférence des Présidents d'Université (CPU), telles que l'élaboration d'un guide pratique ou de ressources pédagogiques facilitant la diffusion des bonnes pratiques. De plus, les correspondants Informatique et Libertés se sont rassemblés au sein du réseau national SupCIL, afin de faciliter les échanges d'expériences et les démarches collectives.

Pourquoi l'Université a-t-elle décidé de mettre en place une journée relais à la journée européenne de la protection des données ?

Depuis 2007, la journée européenne de la protection des données se tient chaque 28 janvier afin de sensibiliser les citoyens à la protection des données et les informer quant à leurs droits.

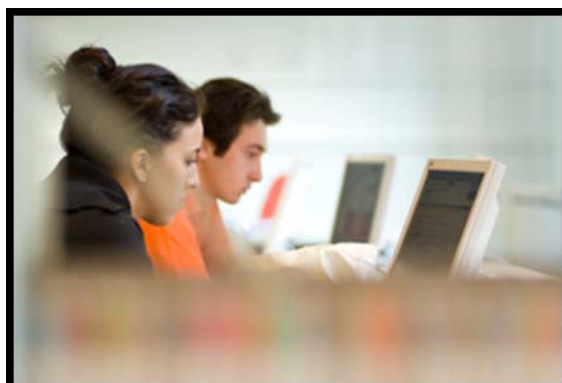
Consciente des enjeux majeurs liés aux données personnelles, l'Université Jean Moulin souhaite porter à la connaissance du grand public les réflexions menées sur le sujet par ses enseignants-chercheurs, et contribuer ainsi à une meilleure compréhension du monde dans lequel nous vivons.

La conférence-débat s'adresse tout particulièrement aux étudiants, qui pour la majeure partie d'entre eux, utilisent largement les nouvelles technologies et diffusent de nombreuses informations, que ce soit sur des blogs ou des réseaux sociaux, sans en mesurer pleinement les conséquences.

Quels sont les objectifs de cette journée ?

La journée visera à sensibiliser tant les personnels – lors d'une formation de 3 heures qui leur sera dédiée le matin – que les étudiants et le grand public lors de la conférence-débat en soirée. Il s'agira tout à la fois d'informer, de donner à réfléchir, et d'apporter des clés de lecture pour mieux appréhender les enjeux actuels liés aux données personnelles à l'ère du numérique.

Cette journée sera également l'occasion, pour l'Université Jean Moulin, de faire connaître au public la richesse des travaux menés par ses enseignants-chercheurs.



Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr

L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 :

UNE UNIVERSITE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES AU CŒUR DE LYON

Créée en 1973, l'Université Jean Moulin Lyon 3 compte aujourd'hui près de 22 500 étudiants, dont 4 500 étudiants de nationalité étrangère. Elle occupe plus de 102 000 m² répartis sur trois sites : le Quai Claude Bernard/la rue Chevreul, la Manufacture des Tabacs, situés au cœur de Lyon - le Centre d'Etudes Universitaires de Bourg-en-Bresse et de l'Ain (CEUBA).

Une offre de formations entièrement tournée vers les sciences humaines et sociales

L'Université Jean Moulin propose des formations en droit, science politique, philosophie, économie, gestion, langues, lettres, histoire, géographie, information et communication au sein de six Facultés et Instituts :

- ⊙ La Faculté de Droit
- ⊙ La Faculté des Langues
- ⊙ La Faculté des Lettres et des Civilisations
- ⊙ La Faculté de Philosophie
- ⊙ L'Institut d'Administration des Entreprises
- ⊙ L'Institut Universitaire de Technologie

De Bac +1 à Bac +8, l'offre de formation se veut complète et performante, avec des outils pédagogiques adaptés, permettant à chacun de trouver un parcours en adéquation à son projet professionnel. Elle offre également la possibilité aux professionnels de bénéficier de la Formation Continue, afin de répondre aux attentes des entreprises. Les enseignements sont assurés par 650 enseignants-chercheurs et enseignants, ainsi que 3 500 vacataires.

Une politique de recherche ambitieuse autour de 5 axes principaux de recherche et 6 écoles doctorales rattachées au PRES

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est membre fondateur de l'Université de Lyon (PRES), rassemblant 18 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Lyon et Saint-Etienne. Afin de mutualiser les talents entre équipes de domaines différents, les 40 centres de recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3, répartis dans 17 équipes jouissant d'une réputation internationale, contribuent au développement de cinq axes principaux de recherche :

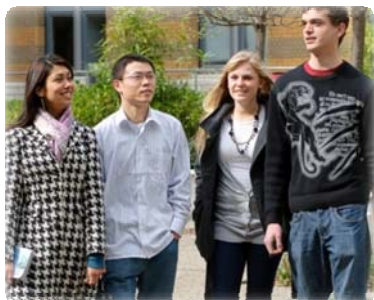
- ⊙ Santé et vieillissement
- ⊙ Valeurs universelles et approches transculturelles
- ⊙ Ecologie et développement durable
- ⊙ Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes
- ⊙ Migrations et citoyenneté

Actuellement, près de 1 000 doctorants contribuent aux projets de recherche de l'Université et c'est près de 100 thèses qui sont produites chaque année.

Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr

Un rayonnement international issu des partenariats avec les universités étrangères les plus prestigieuses



Consciente des enjeux de l'inter-culturalité, l'Université permet à tous les étudiants, quelque soit leur filière, de bénéficier d'un échange universitaire ou d'un stage à l'étranger. Elle reçoit également de nombreux étudiants étrangers, grâce au programme Erasmus ou d'accords bilatéraux avec des Universités du monde entier. Près de 330 accords ont été conclus sur les 5 continents. Des offres globales en langue anglaise sont proposées aux étudiants français et étrangers, leur donnant l'opportunité d'accomplir leur projet professionnel à l'international.

Des outils technologiques performants

Afin d'échanger et de travailler plus efficacement, divers outils technologiques sont proposés à l'ensemble des étudiants, enseignants et personnel administratif.

Parmi ces outils, l'intranet, qui donne accès à l'actualité de l'Université, aux ressources et aux services numériques personnalisés.

Net3, l'intranet étudiant, propose de nombreuses fonctionnalités dont un bureau virtuel, une messagerie, un accès aux plateformes pédagogiques ainsi que des ressources documentaires... Il permet également aux étudiants de participer activement à la vie sur le campus en mettant en ligne leurs comptes-rendus de projets et en alimentant l'actualité des associations étudiantes...

Enfin, tous les membres de la communauté universitaire bénéficient d'un accès Wi-fi.

Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31
france.laredo@univ-lyon3.fr